

VISIO - Droit et plan de la formation des agents publics

THE061DFOF

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître le statut de la FPT et la réglementation en matière de formation des agents de la FPT
- Appréhender les différents dispositifs permettant d'accompagner les projets de formation des agents et être en capacité de les articuler les uns par rapport aux autres
- Appréhender les règles pour construire et mettre en place un plan de formation au sein de la collectivité

Public Visé

- Responsables et gestionnaires de formation (chargés de formation, assistants formation...)

Pré Requis

- Connaître le statut de la FPT et la réglementation en matière de formation des agents de la FPT, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

- Connaître le statut de la FPT et la réglementation en matière de formation des agents de la FPT
- Appréhender les différents dispositifs permettant d'accompagner les projets de formation des agents et être en capacité de les articuler les uns par rapport aux autres
- Appréhender les règles pour construire et mettre en place un plan de formation au sein de la collectivité

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples concrets et d'outils pratiques
- Echanges de pratiques entre participants et intervenant
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

• Types de formation

- Formations statutaires obligatoires :
 - . Intégration
 - . Professionnalisation
- Formations professionnelles continues :
 - . Perfectionnement
 - . Préparations aux concours et examens professionnels
 - . Lutte contre l'illettrisme et apprentissage de la langue française
- Formations personnelles
 - . Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
 - . Bilan de compétences

• Dispositifs mobilisables pour les formations personnelles

- Congé de formation professionnelle
- Congé de VAE
- Congé de bilan de compétences
- Compte Personnel d'Activité (CPA)
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- Congé Transition Professionnelle

• Statut de l'agent en formation

• Plan de formation

- Etapes d'élaboration
- Exemples de plan de formations

Qualification Intervenant.e.s

- Fonctionnaire, Responsable formation

Ces deux journées traitent des dispositifs juridiques de la formation des agents publics territoriaux

Méthodes et modalités d'évaluation

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

| | |
|--|-----------------|
| Inter (Par personne) : | 1 260.00 |
| Inter Adhérent (Par personne) : | 1 160.00 |



Contactez-nous !

Patricia CHOUI VAN
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391411
Mail : patricia.chouivan@adiaj.org